



Les résumés

TRANSVERSAL

Passé, présent et... avenir des psychologues

Patrick COHEN

Psychologue, membre titulaire de la CRSA de l'ARS PACA.

Patrick Cohen rappellera tout d'abord les circonstances qui ont conduit, via la loi de 1985 sur le titre, à la reconnaissance sociale de la profession. Il interrogera ensuite la place qu'elle a prise dans la société française par trois abords différents : les champs d'interventions du psychologue ; et les modes d'exercice professionnel ; et enfin une vue d'ensemble de l'organisation de cette profession.

Nous ne pourrions éviter d'évoquer, l'éthique l'impose, le scandale que constitue la façon dont les psychologues mettent en œuvre leur déontologie à l'égard des usagers. Nous essaierons ensuite de comprendre et d'apporter quelques éléments de réflexion quant à l'écart persistant entre le mal-être des psychologues et l'envahissement du discours psychologique dont il faut dépasser le simple constat. De l'état des lieux actuel nous déroulerons quelques scénarios évolutifs : disparition, transformation, accroissement des psychologues ; et aussi changement du cadre d'exercice ou changement des pratiques professionnelles.

Évolution de la triade psychologues, psychologie et société, en pointant les enjeux évolutifs, mais aussi la place et la responsabilité et des psychologues dans ce processus. Enfin nous conclurons notre intervention par cinq propositions pour que survienne un avenir radieux, ces propositions porteront sur : la protection des usagers et la réglementation du code ; et le grand chantier juridique de la reconnaissance de la dimension psychique ; et la définition du périmètre de l'innovation professionnelle à partir de quelques illustrations ; et la nouvelle place qu'auront à occuper les psychologues dans la société ; et enfin une conception renouvelée du rassemblement de la profession.

📅 Conférence ayant eu lieu le vendredi 5 juin 2015, 11h15-12h15